

Le Conseil du public(*) communique

Siégeant à Lausanne le 29 octobre dernier, le Conseil du public (CP) de la RTSR a commenté la récente introduction par la RTS du logo jaune pour les émissions, films et séries susceptibles de heurter la sensibilité des jeunes téléspectateurs et a procédé à l'analyse de l'émission *Temps Présent* sur RTS Un.

Signalétique des émissions (introduction du logo jaune)

Le Conseil du public se réjouit de l'introduction de cette nouvelle distinction entre le traditionnel logo rouge et pas de logo du tout. En 2007 déjà, puis récemment en 2017, le CP a produit des rapports relevant le caractère abrupt du *tout ou rien* dans la signalétique des images susceptibles de heurter des personnes sensibles. Cette problématique se trouve renforcée par la pratique toujours plus exercée de visionner en différé et en tout temps, sur tous types de vecteurs, les émissions diffusées.

Ce logo jaune signifiant *accompagnement parental recommandé* peut ainsi figurer sur des émissions, films ou séries diffusés à n'importe quelle heure de la journée et, par conséquent, être visible quel que soit le mode de consultation.

Temps Présent

Temps Présent est une des émissions phares de la RTS depuis près de cinquante ans et le Conseil du public a apprécié sa volonté d'informer le citoyen avec objectivité, en n'hésitant pas à aborder des thèmes parfois dérangeants, mais toujours traités avec rigueur, respectant l'éthique journalistique et invitant le téléspectateur à se faire son propre avis, sans le lui imposer.

Ce magazine est ainsi parfaitement intégré dans la mission de service public de la chaîne, reconnu loin à la ronde (même internationale), il témoigne de la qualité du journalisme d'investigation pratiqué à la RTS. Il représente un niveau d'informations qui nourrit la démocratie, sachant ainsi se différencier des productions commerciales.

Certains développements multimédias de *Temps Présent* présentant déjà des perspectives intéressantes, le CP se réjouit de voir de futures déclinaisons se développer dans cette direction.

Contacts :

Matthieu Béguelin, président du Conseil du public RTSR / 079 897 63 11

Jean-Bernard Busset, vice-président du Conseil du public RTSR / 079 250 56 47

() Le Conseil du public – deux délégués par canton – est l'organe consultatif de la RTSR chargé de refléter les sensibilités régionales du public et d'assurer des contacts étroits entre les responsables des programmes de la Radio Télévision Suisse (RTS) et les auditeurs-téléspectateurs. Il a pour tâche l'analyse critique des émissions diffusées par le service public et fait part de ses remarques et suggestions aux professionnels de la RTS.*

Les rapports du Conseil du public peuvent être consultés sur le site www.rtsr.ch, page « Analyse des émissions » (<https://rtsr.ch/conseil-du-public/analyse-des-emission/>)